

Nous constatons que la brillante peinture faite, il y a deux ans, sur l'immigration attendue de l'ancien monde, n'est pas répétée. J'espérais beaucoup que la situation des affaires et les vues de l'administration auraient permis, dans le discours du trône, l'insertion d'une chaleureuse expression d'opinion sur ce sujet.

La question est depuis plusieurs années sous la considération du gouvernement, et plus d'une fois l'on a aussi attiré sur elle l'attention de la Chambre. Comme je l'ai dit, cette question de l'immigration fut, il y a deux ans, l'objet d'une mention spéciale; mais aujourd'hui, si ce n'est une simple allusion dans le paragraphe qui parle de l'étendue du pays dans lequel les immigrés se sont établis, nous ne trouvons rien sur ce sujet tant pour le passé que pour l'avenir.

Il y a eu un fort courant d'immigration vers le Nord-Ouest; mais, d'après les informations que nous avons, il est clair que cette immigration est due aux anciennes provinces de la confédération, et, jusqu'à présent, nous n'avons reçu qu'une très faible partie des fruits que nous espérons recueillir de l'émigration extraordinaire que nous attendions des vieux pays.

Pour ma part je ne regrette pas de voir le peuple des anciennes provinces se diriger vers l'ouest. Je me réjouis de ce que nos concitoyens de quelque province qu'ils soient, puissent améliorer leur condition et même améliorer la condition du pays en se transportant d'un lieu à un autre. Mais je dis que c'est une question sérieuse pour les anciennes provinces que celle de voir cette émigration s'effectuer dans la mesure que l'on sait, sans qu'il y ait une immigration étrangère qui comble le vide créé par ceux qui nous quittent. Si le présent état de choses se continue, si l'Ontario ne reçoit pas une immigration considérable dans les anciens pays, les conséquences, dans mon opinion, seront très graves pour les propriétaires dans les districts ruraux. Il y a eu une émigration considérable partie de cette province, et il n'y a pas eu, autant que je puis voir, une immigration équivalente venant des anciens pays pour contrebalancer la perte essayée.

En notre qualité d'habitants des anciennes provinces, aussi bien que comme peuple intéressé dans l'avenir du Nord-Ouest, le résultat obtenu jusqu'à présent nous fait éprouver un sentiment de désappointement, et le fait que les circonstances paraissent ne pas permettre une mention à ce sujet dans le discours du trône est passablement significatif.

La proposition de diviser le Nord-Ouest en quatre districts peut être très à propos. J'espère, cependant, que l'on tiendra compte de l'impossibilité qu'il y a aujourd'hui, de savoir où seront les centres de population, quels seront les lieux qui se peupleront le plus rapidement, et que les arrangements à faire seront tels qu'ils ne causeront pas beaucoup de trouble lorsqu'il sera nécessaire d'effectuer des changements nécessités par la construction de nouveaux chemins de fer et d'autres circonstances encore inconnues.

L'idée que l'on a maintenant des futurs centres de population ne se réalisera peut-être pas. Quoiqu'il puisse être assez facile de désigner certains lieux, qui, par leur position, leur rapport avec les voies de communication, les frontières, les territoires et rivières, sont sûrs de devenir des centres de population, je crois néanmoins qu'il serait très difficile de faire actuellement des arrangements d'un caractère permanent.

Je suis toutefois un peu surpris d'un paragraphe du discours du trône. Ce discours nous parle d'abord de la grande attention que l'on doit porter à la population sauvage et nous dit que la question des sauvages est une question brûlante. Puis, il observe que la population blanche requiert plus de protection. Cependant, à moins que je ne me sois trompé, je crois avoir vu tout récemment dans le voisinage de cette édifice, le lieutenant-gouverneur du Nord-Ouest.

Ainsi, cet honorable fonctionnaire s'éloigne passablement de ses sujets à peau blanche et à peau rouge, bien qu'il sache

qu'ils ont besoin d'une si grande attention. Il y a une autre omission dans le discours du trône que je regrette beaucoup de rencontrer. C'est qu'il ne nous est pas promis un projet de loi établissant un mode simple, aisé, moins dispendieux de transférer la propriété foncière, comme celui qui fut présenté sous le dernier gouvernement et sur lequel j'ai déjà, une fois ou deux, attiré l'attention du ministre de l'Intérieur.

Si notre attente au sujet de l'établissement rapide de cette région doit se réaliser comme nous l'espérons, je dis que nous ne saurions choisir pour adopter une législation qui la concerne, un meilleur temps que le temps actuel, maintenant que les terres ne sont pas encore concédées, maintenant qu'il n'y a pas encore de litige au sujet des titres de propriété. Nous devrions adopter un système aussi parfait que peut le permettre la connaissance que nous avons présentement du Nord-Ouest. Ce système qui, avec les idées reçues peut nous paraître presque révolutionnaire, assurerait les titres de propriété, serait, pour ceux qui en feraient l'acquisition, ou qui les transfèreraient, une garantie plus grande que celle dont nous jouissons maintenant dans les anciennes provinces. Un tel système procurerait à ceux qui s'établissent dans le Nord-Ouest des avantages inestimables.

C'est maintenant le temps de faire ce changement vu que nous pouvons le faire sans renverser aucun autre système, sans affecter aucun droit acquis. Je suggère de nouveau cette idée au ministre de l'Intérieur, parce que je suis convaincu que c'est le moment où il peut, le plus aisément et avec les meilleurs résultats, accomplir ce projet.

Le discours fait allusion avec beaucoup d'à propos, au chemin de fer du Pacifique canadien, et l'on dirait que l'on a décidé de terminer ce chemin de fer dans un délai beaucoup plus court que celui que l'on a proposé au parlement à la dernière session. Le discours, il est vrai, ne contient pas de déclaration formelle à cet effet; mais on comprend qu'il en est ainsi depuis que l'on a déclaré que la section de Port-Moody qui, d'après le contrat, devait être complétée avant 1881, sera complétée en même temps que la section de la Traverse de Savona à Emory's Bar, c'est-à-dire, dans quatre ans à compter d'aujourd'hui. D'un autre côté, les déclarations que l'on a publiées et les discours que l'on a prononcés sur la question nous mènent à l'autre conclusion à laquelle a fait allusion un des deux honorables députés qui ont proposé la résolution que l'on examine maintenant. Cependant, M. l'Orateur, ces choses et d'autres circonstances, loin d'être en contradiction avec les opinions émises à la dernière session, comme d'honorables députés semblent le prétendre, sont la plus forte vérification de ces opinions.

A la dernière session, nous avons déclaré que, dans notre opinion, l'arrangement projeté était désavantageux au pays en ce qu'il imposait un fardeau beaucoup plus lourd que ne l'exigeaient les circonstances. On a fait, à cet argument, la réponse suivante: il est vrai qu'en ce qui regarde la construction, si c'était là toute la question, l'attitude que vous avez prise est logique, bien que nous n'admettions pas vos chiffres; mais il y a une autre chose que l'on doit prendre en considération: il y a les dépenses d'exploitation du chemin de fer. Ce sont des dépenses énormes que nous devons payer, et ces dépenses sont comprises dans le contrat. Nous soutenions que les travaux du chemin de fer devaient être poussés depuis la Baie du Tonnerre jusqu'à Winnipeg et à la section des prairies et que le temps employé, un été ou deux, à faire ces travaux ne serait pas du temps perdu en ce qui regarde la construction des extrémités; nous disions que ce ne serait pas du temps perdu, mais gagné, en ce qui regarde le coût des travaux, car l'on obtiendrait plus de renseignements et la population augmenterait; nous soutenions en outre, que les commodités seraient beaucoup plus grandes et que nous serions meilleurs juges du progrès sans avoir à éprouver des pertes de temps. Qu'avons nous vu? Nous avons vu que la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien se proposait—et elle a conclu des arrangements avec le gouvernement, comme je le présume par le